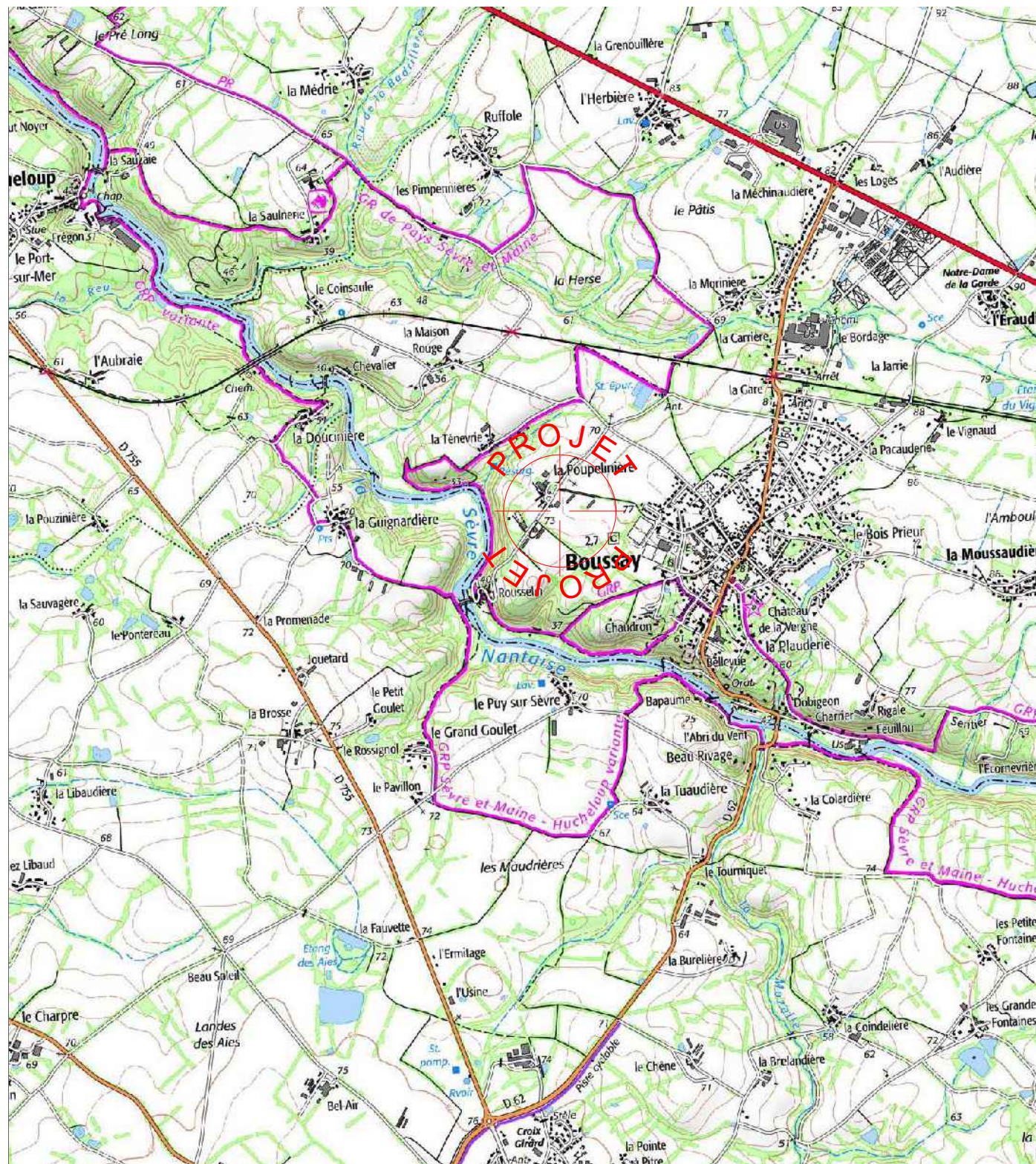
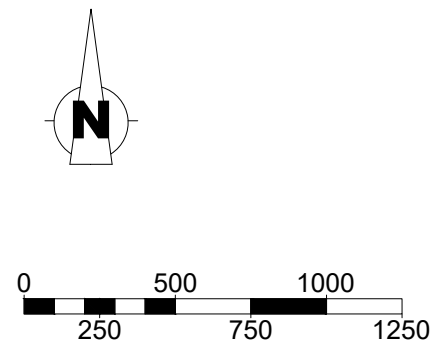




DPC1 - PLAN DE SITUATION -
ECH 1:25000



1 cm = 250 m 1:25 000

CAS PAR CAS · Demande d'examen préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale

NATURE DES TRAVAUX

PROJET DE 22 OMBRIERES POUR LES VOLAILLES, avec panneaux photovoltaïques
en couverture pour un total de 972.4 kWc (22 x 44.2 kWc) :
Surface emprise au sol projetée : 22 x 190 m² soit 4180 m²
Surface plancher projetée : 0 m²

LOCALISATION DU PROJET ET MAITRE D'OUVRAGE

Site : La Poupelinière
44190 BOUSSAY
Références cadastrales : Section ZW, parcelle n°70 ; 39 200 m²

MONSIEUR GUILLAUME AUGEREAU
L'Herbière
44190 BOUSSAY

tel portable : 06.82.29.99.16
mail : guill.augereau@hotmail.fr



Technicien : NB

La Noëlle - BP20199 - 44155 ANCENIS cedex
TEL : 02 40 98 96 33

	Date	Dessinateur
Créé :	04.05.26	SL
Modifié :		
N° F.V.	26B0210	

Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

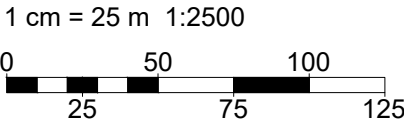
Fichier: L:\Services\TER-ANCE-Buro01-S_Dao-Affaires\SERVICE BATIMENTS D'ELEVAGES\AFFAIRES\44\AUGEREAU Guillaume\AUGEREAU Guillaume_26B0210 cas par cas\AUGEREAU Guillaume_26B0210 cas par cas / A3 DPC1 PV

EXTRAIT
CADASTRAL
COMMUNE DE
BOUSSAY
SECTION ZW



LEGENDE

- X — X — Limite d'unité foncière
- - - - - Limite de lieux-dits
- . - . - Limite de feuille cadastrale
- - - - - Limite de section cadastrale
- + - + - Limite de commune
- + + - - Limite de département
- o - o - Limite de parc



MONSIEUR GUILLAUME AUGEREAU
L'Herbière
44190 BOUSSAY

Tel. : 06.82.29.99.16

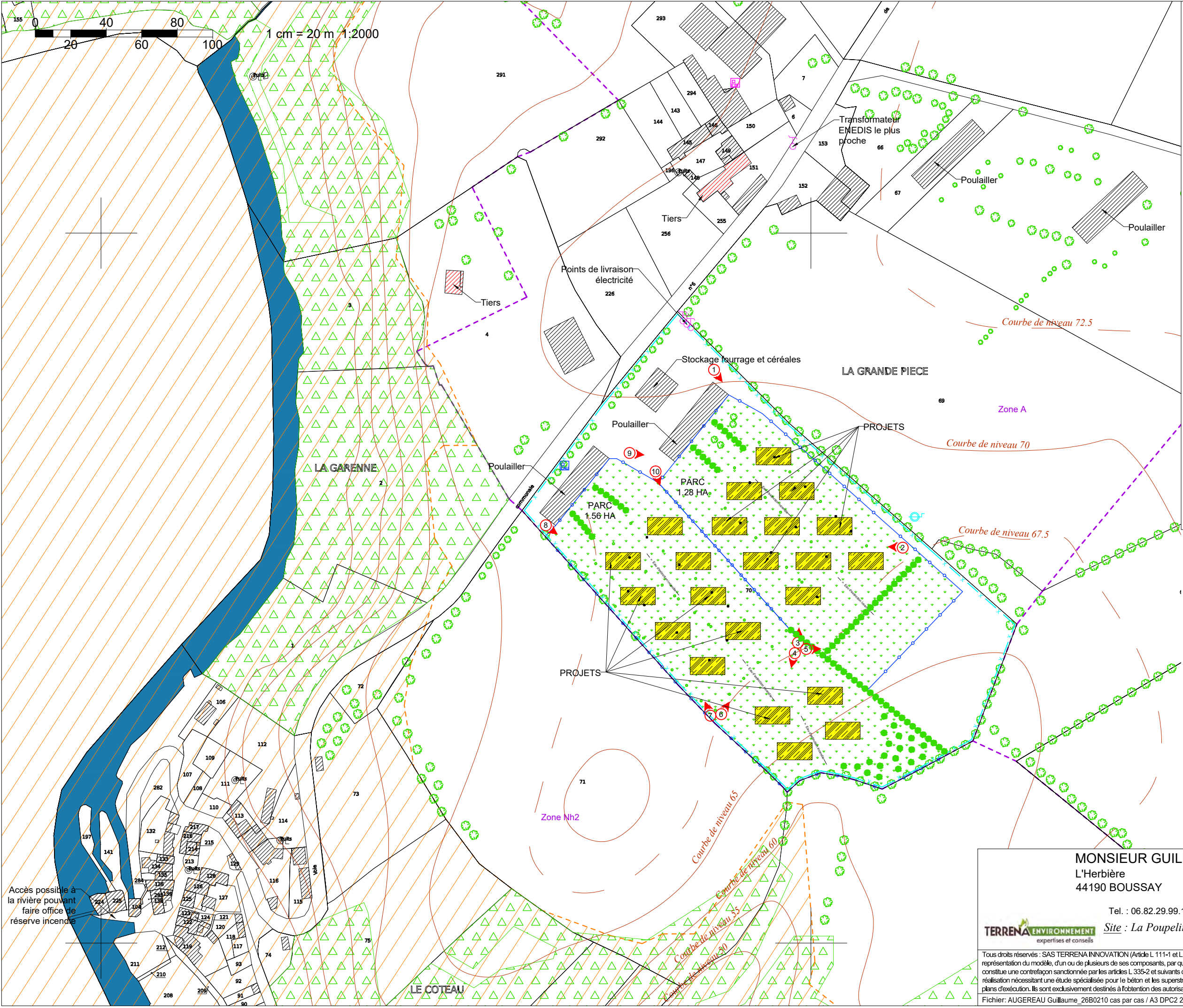
Site : La Poupelière - 44190 BOUSSAY



Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

Fichier: AUGEREAU Guillaume_26B0210 cas par cas / A3 DPC2 2500 PV - mise à jour: 02/07/2026

	Date
Créé :	04.05.26
Modifié :	
N° F.V.	26B0210 NB/SL
Phase :	DPC2
Plan n° :	2
Echelle :	1:2500



LEGENDE

Bâtiments

Habitations les plus proches

Projet

Panneaux photovoltaïques

Zone enherbée

Zone boisée

Emplacement photos prises le 29/05/2026

Existant (arbre / haie arbustive)

Projeté (arbre / haie arbustive)

Supprimé (arbre / haie arbustive)

Limite d'unité foncière

Courbe de niveau

Limite de parc

Eau d'extinction incendie

Puits inutilisé

Borne incendie

Compteur électrique

Compteur eau

Zonage PLU

ZNIEFF de type II



PLAN DE MASSE ELARGI

MONSIEUR GUILLAUME AUGEREAU
L'Herbière
44190 BOUSSAY

expériences et conseils

Tel. : 06.82.29.99.16

Site : La Poupelière - 44190 BOUSSAY

	Date
Créé :	04.05.26
Modifié :	
N° F.V.	26B0210 NB/SL
Phase :	DPC2
Plan n° :	3
Echelle :	1:2000

Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

Fichier: AUGEREAU Guillaume_26B0210 cas par cas / A3 DPC2 2000 PV - mise à jour: 02/07/2026



LEGENDE

Zone stabilisée perméable

Zone stabilisée perméable à créer (absence)

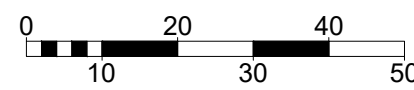
Zone bétonnée

Zone bétonnée à créer (absence)

Existant (arbre / haie arbustive)

Projeté (arbre / haie arbustive)

Supprimé (arbre / haie arbustive)



1 cm = 10 m 1:1000

PLAN DE MASSE

MONSIEUR GUILLAUME AUGEREAU

L'Herbière

44190 BOUSSAY

Tel. : 06.82.29.99.16

TERRENA

ENVIRONNEMENT

expertises et conseils

Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

Fichier: AUGEREAU Guillaume_26B0210 cas par cas / A3 DPC2 1000 PV cotes - mise à jour: 02/07/2026

Date

Créé :

Modifié :

N° F.V.

Phase :

Plan n° :

Echelle :

04.05.26

26B0210 NB/SL

DPC2

6

1:1000



LEGENDE

Zone stabilisée perméable

Zone stabilisée perméable à créer **(absence)**

Zone bétonnée

Zone bétonnée à créer **(absence)**

Existant (arbre / haie arbustive)

Projeté (arbre / haie arbustive)

Supprimé (arbre / haie arbustive)

Eau exist.

Eau créée

Réseau eau potable

Elec exist.

Elec créée

Elec injection

Réseau électrique (consommation)

Réseau électrique (injection électricité photovoltaïque)

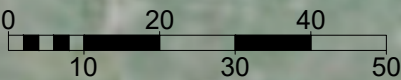
Compteur électrique

Caisson onduleur

TGBT

Compteur eau

Puits inutilisé



1 cm = 10 m 1:1000

PLAN DE MASSE

MONSIEUR GUILLAUME AUGEREAU

L'Herbière

44190 BOUSSAY

Tel. : 06.82.29.99.16

TERRENA ENVIRONNEMENT

expertises et conseils

Date

Créé : 04.05.26

Modifié :

N° F.V. : 26B0210 NB/SL

Phase : DPC2

Plan n° : 7

Echelle : 1:1000

Site : La Poupelière - 44190 BOUSSAY

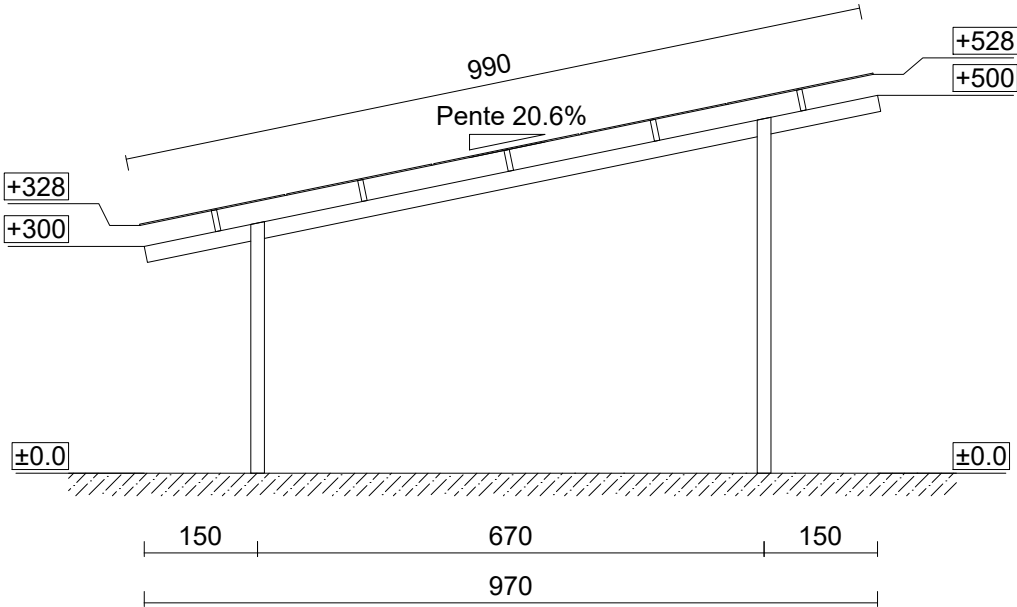
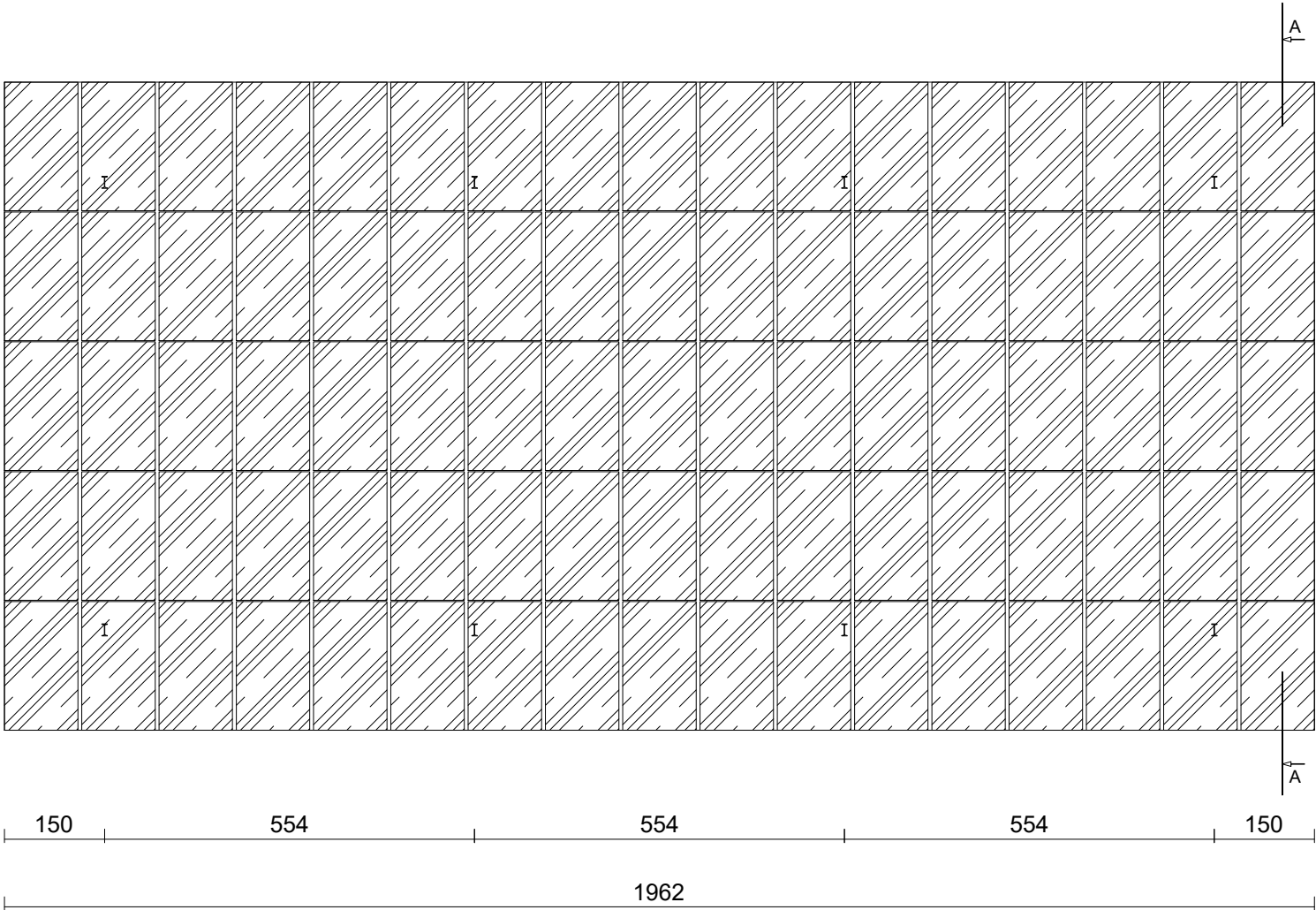
Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

Fichier: AUGEREAU Guillaume_26B0210 cas par cas / A3 DPC2 1000 PV réseaux - mise à jour: 02/07/2026

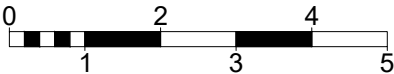
PROJET DE 22 OMBRIERES POUR LES VOLAILLES, avec
panneaux photovoltaïques en couverture pour un total de 972.4 kWc
(22 x 44.2 kWc) :
Surface emprise au sol projetée : 22 x 190 m² soit 4180 m²
Surface plancher projetée : 0 m²



VUE EN PLAN

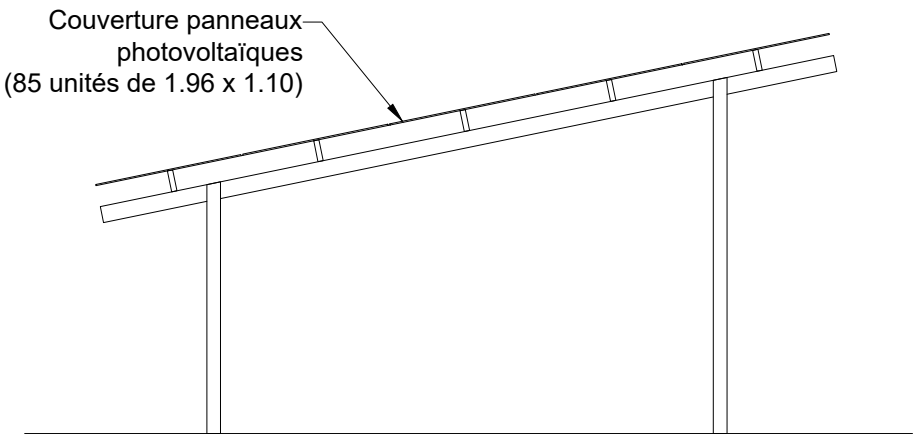


COUPE A-A

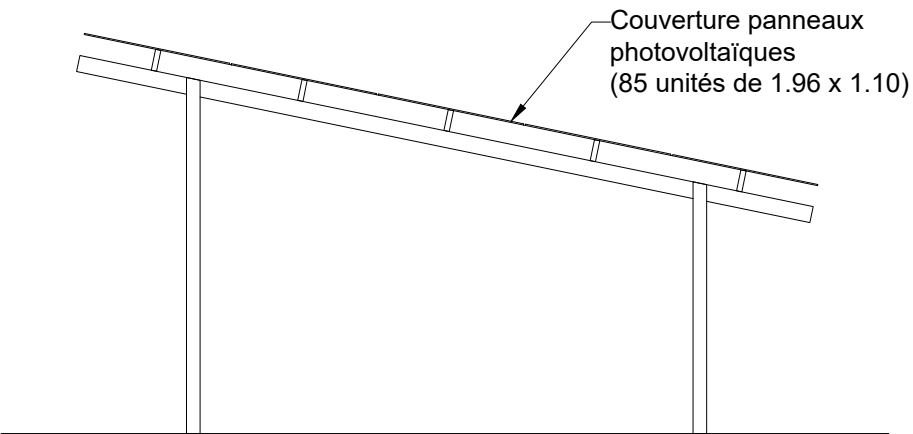


1 cm = 1 m 1:100

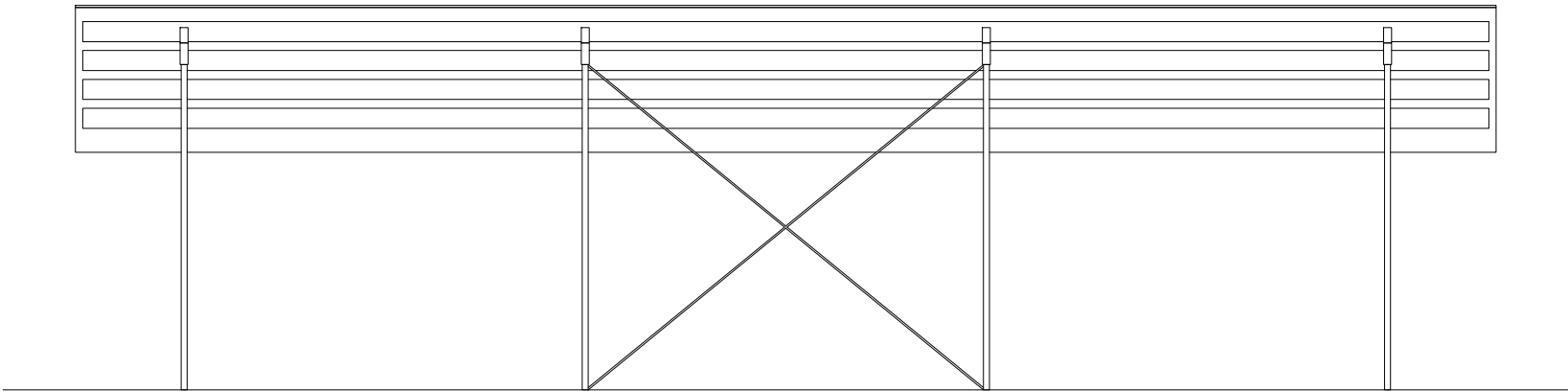
<



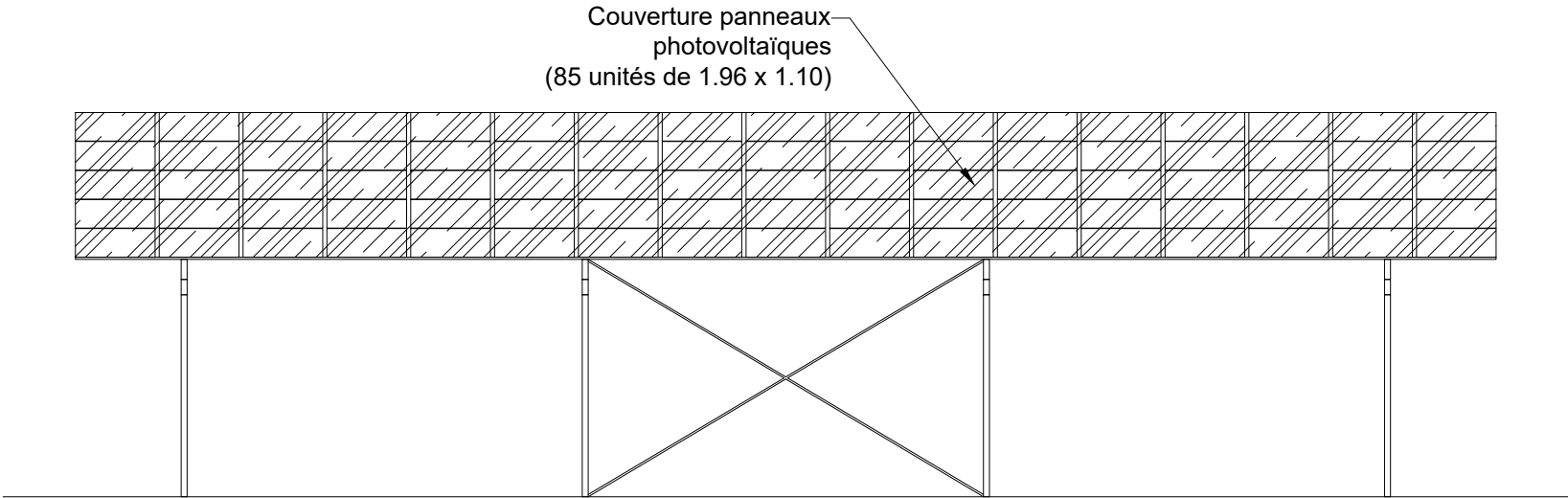
PIGNON EST



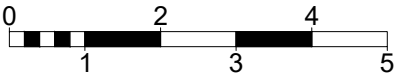
PIGNON OUEST



FACADE NORD



FACADE SUD



1 cm = 1 m 1:100

MONSIEUR GUILLAUME AUGEREAU
L'Herbière
44190 BOUSSAY

Tel. : 06.82.29.99.16

Site : La Poupelinière - 44190 BOUSSAY

Créé :	04.05.26
Modifié :	
N° F.V.	26B0210 NB/SL
Phase :	DPC4 et 5
Plan n° :	10
Echelle :	1:100

Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

Fichier: AUGEREAU Guillaume_26B0210 cas par cas / A3 DPC4 et 5 PV2 - mise à jour: 02/07/2026



Etat existant d'après la photo n°2



Etat projeté

MONSIEUR GUILLAUME AUGEREAU L'Herbière 44190 BOUSSAY Tel. : 06.82.29.99.16 TERRENA ENVIRONNEMENT expertises et conseils	Date	
		Créé : 04.05.26
	Modifié :	
	N° F.V.	26B0210 NB/SL
	Phase :	DPC6
<i>Site : La Poupelinière - 44190 BOUSSAY</i>	Plan n° :	11
	Echelle :	
Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire. Fichier: AUGEREAU Guillaume_26B0210 cas par cas / A3 DPC6 PV - mise à jour: 02/07/2026		



Etat existant d'après la photo n°10



Etat projeté

MONSIEUR GUILLAUME AUGEREAU L'Herbière 44190 BOUSSAY Tel. : 06.82.29.99.16 TERRENA ENVIRONNEMENT expertises et conseils	Créé :	Date
		04.05.26
	Modifié :	
	N° F.V.	26B0210 NB/SL
	Phase :	DPC6
	Plan n° :	12
		Echelle :
Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire. Fichier: AUGEREAU Guillaume_26B0210 cas par cas / A3 DPC6 PV (2) - mise à jour: 02/07/2026		



Photo n°1



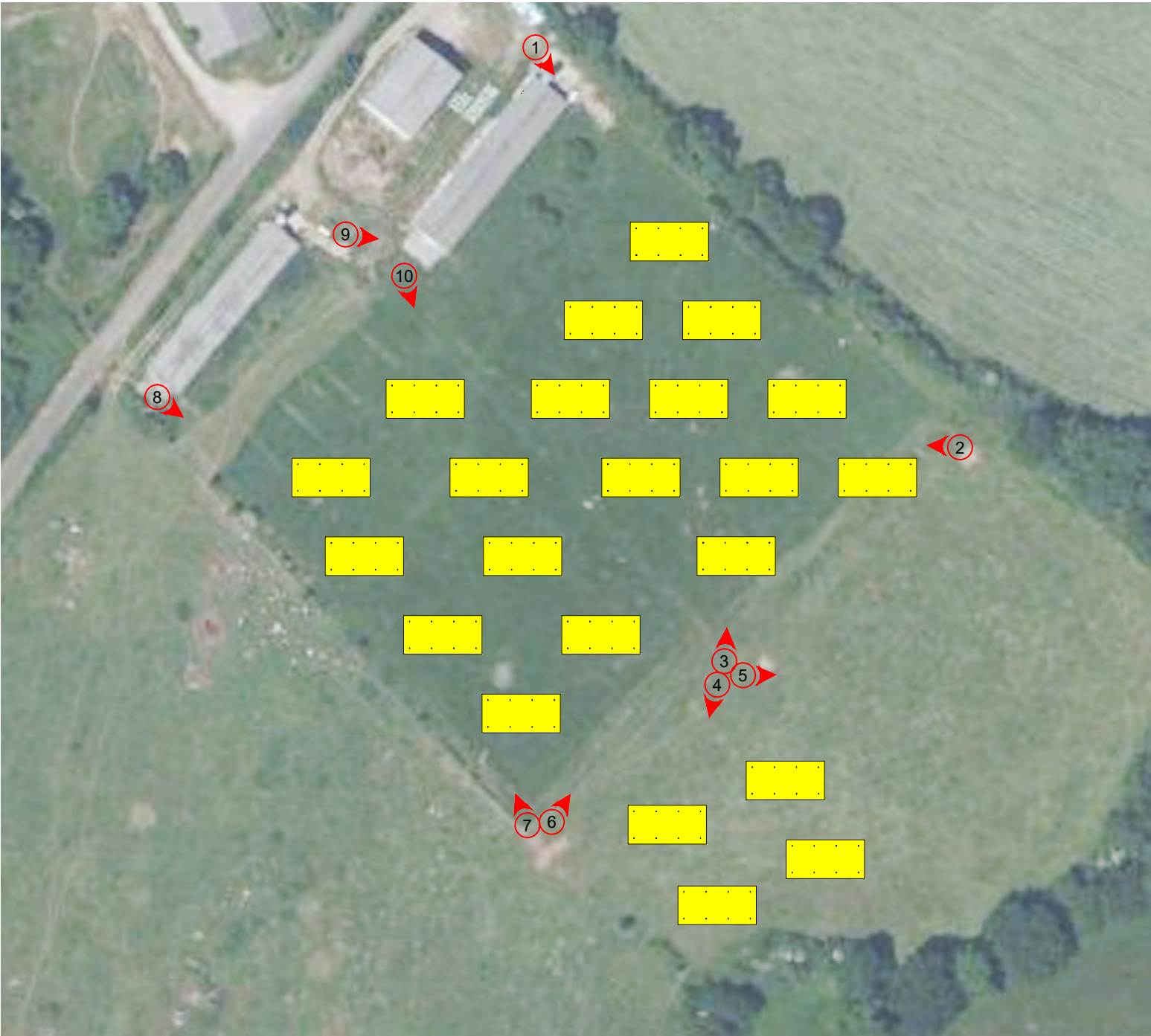
Photo n°2



Photo n°3



Photo n°4



Prise de vue aérienne du
17/05/2025



Emplacement photos
prises le 29/05/2026

MONSIEUR GUILLAUME AUGEREAU
L'Herbière
44190 BOUSSAY

Tel. : 06.82.29.99.16



Site : La Poupelinière - 44190 BOUSSAY

Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

Fichier: AUGEREAU Guillaume_26B0210 cas par cas / A3 DPC7 et 8 PV (1) - mise à jour: 02/07/2026

	Date
Créé :	04.05.26
Modifié :	
N° F.V.	26B0210 NB/SL
Phase :	DPC7 et 8
Plan n° :	13
Echelle :	



Photo n°5



Photo n°6



Photo n°7



Photo n°8

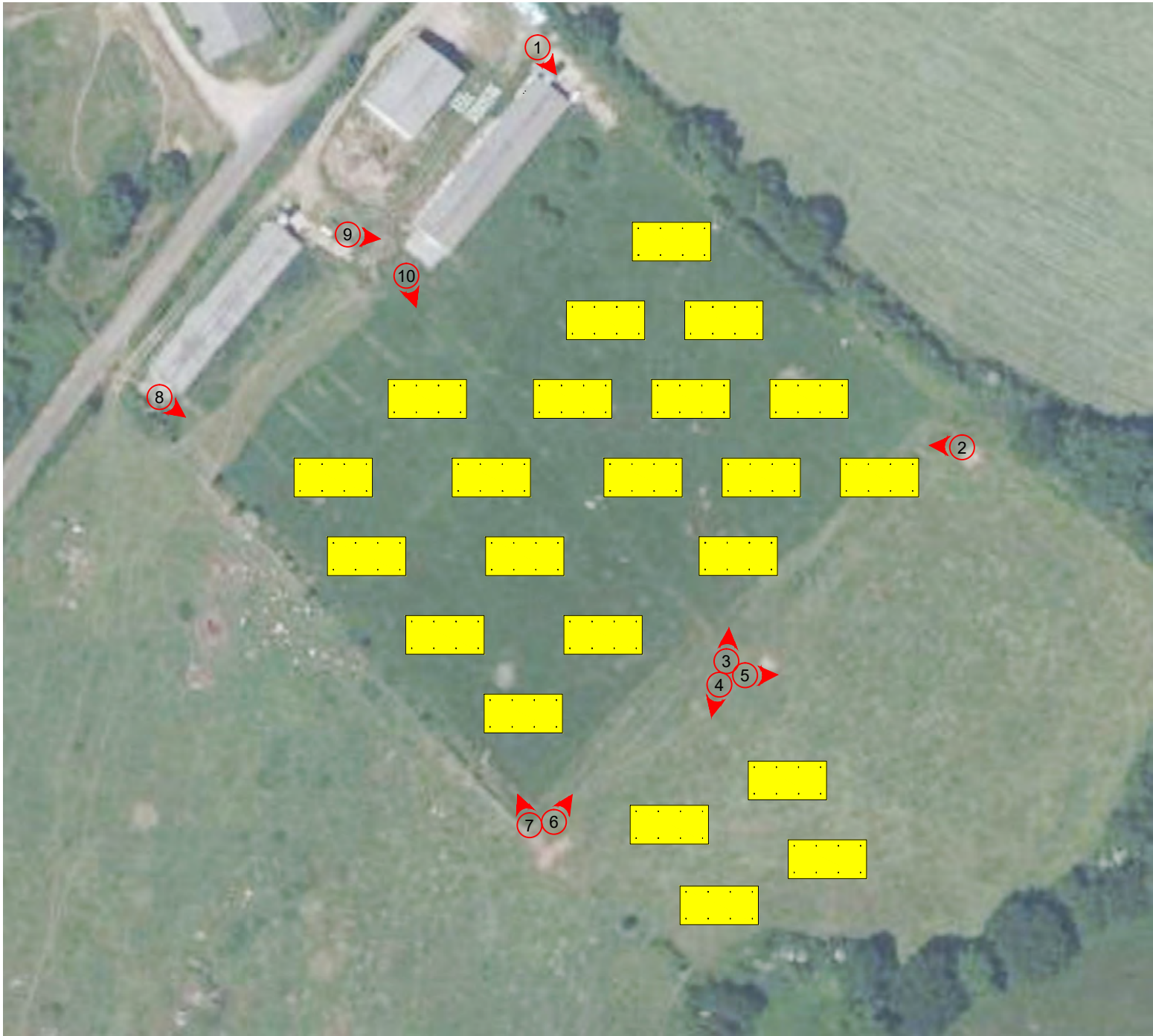


Photo n°9



Photo n°10

Prise de vue aérienne du
17/05/2025



Emplacement photos
prises le 29/05/2026

MONSIEUR GUILLAUME AUGEREAU
L'Herbière
44190 BOUSSAY

Tel. : 06.82.29.99.16



Site : La Poupelière - 44190 BOUSSAY

Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

Fichier: AUGEREAU Guillaume_26B0210 cas par cas / A3 DPC7 et 8 PV (2) - mise à jour: 02/07/2026

	Date
Créé :	04.05.26
Modifié :	
N° F.V.	26B0210 NB/SL
Phase :	DPC7 et 8
Plan n° :	14
Echelle :	